



Palézieux, le 17 novembre 2009

Commune de Palézieux
Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Préavis municipal 18/09 concernant un crédit pour un soutien au journal « Le Courrier »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Depuis plus de 59 ans dans le district d'Oron et depuis l'automne 2007 dans le nouveau district de Lavaux-Oron, « Le Courrier » informe les habitants sur les activités et les événements qui se sont déroulés dans nos communes.

Les Autorités des communes du district ont été sensibilisées aux difficultés que connaît cet hebdomadaire et la grosse majorité d'entre elles a accepté de le soutenir pour l'année 2009. Pour Palézieux, ce soutien a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 23 juin 2009 (préavis 08/09). Sans l'aide des communes, « Le Courrier » aurait disparu.

Aujourd'hui, ce journal, qui participe de manière active à la promotion de la région, connaît toujours de grosses difficultés. Pour les années 2010 et 2011, sa Direction a donc lancé un nouvel appel en proposant aux municipalités du district de Lavaux-Oron d'adhérer au projet d'abonner tous les ménages pour le prix de **fr. 20.--** par famille et par année.

A la suite de la séance d'information organisée par le journal « Le Courrier » le 22 octobre 2009 et la dernière rencontre des syndics du Cercle d'Oron, il apparaît que l'appel a reçu un écho favorable et que la majorité des communes va présenter une demande au législatif, soit par le canal du budget 2010, soit en présentant une demande de crédit séparée.

Au niveau de la Commune de Palézieux, le montant à allouer représente, pour 746 ménages, une dépense annuelle de **fr. 14'920.--**.

Pour permettre aux responsables du journal « Le Courrier » de décider et de planifier l'avenir de ce journal, il est donc important pour eux d'obtenir la position des communes concernées et ce, avant la fin de l'année. C'est pourquoi, afin que le débat soit ouvert et démocratique, la Municipalité a décidé de rédiger le présent préavis afin de vous soumettre à nouveau cette question.

Comme déjà annoncé dans le préavis 08/09, le vœu de la rédaction est de donner une très forte officialité à son journal au travers des communes et en faire le **journal officiel du district**, sans droit de regard rédactionnel, avec **la création d'une structure administrative et financière distincte uniquement pour « Le Courrier »**.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



A ce jour, avec cette parution, les sociétés, qu'elles soient culturelles, sportives, sociales ou religieuses, ont trouvé l'indispensable appui pour renseigner la population sur leurs activités. Les communes participent également à ce mouvement d'information et de communication envers leurs citoyens. La perte de cet hebdomadaire laisserait certainement un grand vide.

Au regard de ce qui précède, la Municipalité vous propose de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PALEZIEUX

- vu le préavis municipal No 18/09 du 17 novembre 2009,
- entendu le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

D E C I D E

1. d'accorder à la Municipalité le crédit de fr. 14'920.-- pour financer la part calculée pour notre Commune afin de soutenir « Le Courrier » pour l'année 2010.
2. d'accorder à la Municipalité le crédit de fr. 14'920.-- pour financer la part calculée pour notre Commune afin de soutenir « Le Courrier » pour l'année 2011.
3. de financer ces montants avec les liquidités de la caisse communale.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

